

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DEVELOPPEMENT DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION 1			
Code	PAEG1B86ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Durant cette activité d'apprentissage, les étudiants effectuent une démarche réflexive sur leur propres habiletés communicationnelles de manière brève et celles de leurs interlocuteurs dans le but de participer à leur construction identitaire de futur professionnel de santé. Ils auront l'occasion de développer leurs compétences communicationnelles dans le but de favoriser la collaboration entre pairs et découvriront des techniques de gestion de conflits. Ils auront également l'occasion d'analyser une situation d'interactions sociales selon la théorie de la Communication non violente.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de:

- Repérer les facteurs internes et externes qui influencent une situation d'interactions sociales
- S'auto-évaluer dans les habiletés communicationnelles selon le MOH
- Communiquer avec ses pairs de manière adéquate, tant dans la sphère gestuelle que de l'expression orale, dans un esprit collaboratif:
 - > Interagir avec ses pairs, solliciter l'avis des collaborateurs et être à l'écoute des besoins du groupe
 - > Participer à la prise de décisions en affirmant son avis, tout en respectant celui de ses collaborateurs dans un but commun
- Identifier et appliquer les principes de la communication non violente dans une situation d'interactions sociales:
 - > Identifier les émotions/sentiments/besoins de tous les protagonistes dans une situation communicationnelle
 - > Utiliser les techniques communicationnelles liées à la CNV et à la gestion de conflits pour sortir d'une situation conflictuelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B86ERGA Développement des techniques de communication 1

16 h / 1 C

Contenu

Démarche théorique autour des concepts de communication:

- Concepts de base de la communication
- Les habiletés communicationnelles selon le MOH
- Techniques communicationnelles en gestion de conflits et collaboration
- Principes de la Communication non-violente
- Application des concepts en situations ludiques et jeux de rôle, en sous-groupes.

Démarches d'apprentissage

Après avoir découvert les concepts théoriques, les étudiants seront amenés à s'auto-évaluer par rapport à leurs habiletés de communication.

Ils pourront, ensuite, expérimenter les techniques de communication, de collaboration et de gestion de conflits à travers des outils collaboratifs en groupe.

Par la suite, individuellement, ils choisiront une scénette de la vie quotidienne choisie pour laquelle ils exploreront les canaux de communication et appliqueront les principes de la Communication non Violente.

Ils appliqueront ces principes sous forme de jeux de rôle en groupes.

Une démarche réflexive sera entreprise sur base des référents théoriques proposés en amont.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignants pour chaque étape de l'exercice individuel.

Support théorique et canevas disponible sur la plateforme

Sources et références

- KELLER F., Pratiquer la communication NonViolente, passeport pour un monde où l'on ose se parler en sachant comment le dire, InterEditions, Paris, 2011, 216 p.
- FAURE J-Ph., GIRARDET C., L'empathie, le pouvoir de l'accueil, au coeur de la communication NonViolente, Jouvence Editions, Genève, 2003.
- MARSHALL B.R., Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs), initiation à la communication non violente, La Découverte, Paris, 1999.
- CEKAITE, A et al., Communication, collaboration et gestion de conflits dans l'interaction sociale: comment développer les compétences douces des jeunes dans l'art et l'expression corporelle, Cooba, octobre 2020.
- SAVARD, I. et al., Démarche de design pédagogique pour outiller l'évaluation, l'enseignement et l'apprentissage de la collaboration interprofessionnelle en situation authentique, Université de Laval, s.d
- MOTOI, I. et VILLENEUVE, L., Guide de résolution de conflits dans le travail en équipe. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Presses de l'Université du Québec., 2010
- ALAQUI, A. et al., Apprendre en collaboration avec d'autres...Le travail en équipe: Théorie et pratique à l'intention des étudiantes et des étudiants du premier cycle, Université de Laval, 1996

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- PPT
- Canevas de cours
- Disponibilité et accompagnement individualisé par l'enseignant de référence lors des TP en sous-groupes.
- Dispositif d'auto-évaluation et de confrontation avec l'évaluation de l'enseignant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Entretien individuel oral en fin de Q2 (hors session d'examen) basé sur les TP en sous-groupes (Analyse réflexive d'une situation personnelle jouée en classe, axée sur les concepts théoriques disponibles sur Connected), sur l'autoévaluation de l'étudiant et sur son investissement, lors des séances de cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Cette UE est non récupérable au Q3, la note du Q2 sera automatiquement reconduite.

Les enseignants se réservent le droit de refuser l'accès à l'examen oral pour tout étudiant ayant eu plus de 20% d'absences non justifiées aux cours de pratique.

Les intervenants de cette activité d'apprentissage sont Mmes Gigounon et Terrana.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).